

Arrondissement de Pontarlier

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER

Séance du 10 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix-novembre à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents : Guillaume Bouhin, Aline Carrière, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai.

Procuration : Caroline Blain à Isabelle Cuenot, Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Frédéric Garreau à Nathalie Sievert, Aline Louvrier à Marie Destaing, Norbert Pécot à Olivier Marlot, Léonie Schneiter à Christophe Michel, Thierry Vuittenez à François Garcia.

Secrétaire de séance : Guillaume Bouhin.

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2023-11-087

OBJET : Plan de financement pour la mise en séparatif des réseaux de la rue de la Gare et de la Nue.

Monsieur le Maire présente le projet et le plan de financement de la mise en séparatif, de la reprise du réseau d'eau potable et de l'aménagement de la voirie rues de la Nue et de la Gare, répartis sur trois budgets ; budget Communal, budget Eau et budget Assainissement comme suit :

Financement Eau			Financement Assainissement		
Département	19 185.10€	10%	Département	20 098.95€	10%
Agence de l'Eau	95 925.50€	50%	Agence de l'Eau	100 494.75€	50%
Autofinancement	76 740.40€	40%	Autofinancement	80 395.80€	40%
Total	191 851.00€	100%	Total	200 989.50€	100%

Financement Voirie			Financement total		
DETR	100 000.00€	49 %	Département	39 284.05€	7%
Autofinancement	104 805.00€	51%	Agence de l'Eau	196 420.25€	33%
Total	204 805.00€	100%	DETR	100 000.00€	17%
			Autofinancement	261 941.20€	44%
			Total	597 645.50€	100%

Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le



ID : 025-200068401-20231110-2023_11_087-DE

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valident le projet et le plan de financement sur les trois budgets tels que présentés dans le tableau ci-dessus ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 16/11/2023
Reçu en préfecture le 16/11/2023
Publié le 
ID : 025-200068401-20231110-2023_11_087-DE

